

SÉCURISER ET ACCOMPAGNER LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

Fiche DS4TER

S'inscrire



 17-18 Décembre 2026

 URIOPSS IDF

 2 jours (14 heures)

 Adhérents : 620 euros

Objectifs pédagogiques

- Différencier les différents cas de rupture de contrat de travail
- Appréhender les risques liés à la rupture du contrat pour limiter les contentieux
- Savoir calculer les indemnités de départ et en maîtriser le régime fiscal et social

Programme

La période d'essai

- Conditions de validité
- La rupture : manière et moment
- Les conséquences de la rupture

La prise d'acte de rupture

- Qu'est-ce qu'une prise d'acte ?
- Forme et effets de la prise d'acte

La fin d'un contrat à durée déterminée

- Points de vigilance
- Les indemnités à verser
- Cas pratique

Le licenciement pour motif personnel

- Respecter la procédure
- Évaluer le motif de la rupture – notion de cause réelle et sérieuse
- Le motif disciplinaire
- Les autres motifs : inaptitude
- professionnelle et non professionnelle, insuffisance professionnelle
- Les indemnités et leur traitement
- Cas particulier des salariés protégés
- Cas pratiques
- Le licenciement pour motif économique

“ Identifier les circonstances pouvant justifier un licenciement économique

- La procédure pour un licenciement économique individuel
- Proposition du contrat de sécurisation professionnelle
- Les indemnités et leur traitement
- Cas pratique

La rupture conventionnelle

- Dans quels cas ?
- Respecter la procédure
- Les indemnités et leur traitement
- Cas pratique

La retraite

- Le départ et la mise à la retraite
- Quelles sont les conditions et la procédure à respecter ?
- Les indemnités à verser et leur traitement

Traitements des indemnités versées lors d'une transaction

- Cas pratique

Public

Collaborateurs assurant la paie

Pré-requis

Pas de pré-requis

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation; deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Utilisation de méthodes actives et pratiques et des situations d'apprentissages variées. Cette formation s'appuiera sur des apports théoriques, des exercices, des tests et autodiagnostic, des jeux de rôles et analyse des cas vécus par les stagiaires. Remise de fiches pédagogiques sur les thèmes abordés.

Intervenante

Formateur en droit social, membre de la Société Direction RH Sas et collaborateur de l'URIOPSS IDF

Méthodes et modalités d'évaluation

- Évaluation des acquis en cours de formation par des cas pratiques.
- Evaluation de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation et de satisfaction.

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.

V2 08-2025